

M.A. de STRASBOURG : La Justice est passée en faveur de Léo et du SPS !



Léo et le SPS se défendent et gagnent le procès intenté à leur encontre par une officier soutenue par sa hiérarchie, ainsi que par le Procureur de la République qui n'a pas hésité de poursuivre.

Heureusement, la Justice existe dans notre pays... Malheureusement, et contrairement à ce qu'elle devrait démontrer...,

L'Administration Pénitentiaire n'est pas souvent très digne de la représenter.

En témoigne l'exemple de cette affaire au cours de laquelle Léo et le S.P.S ont dû se défendre après avoir légitimement dénoncé dans un tract, un danger de mort auquel les Surveillant(e)s ont été exposés, par l'insuffisance d'une officier. Sa hiérarchie, ainsi que le Procureur de la République, qui, comme une poule a couvé un canard, ont certainement été déconfits par l'issue du procès, à l'origine duquel se trouve la plainte pour diffamation, qu'avait déposée madame l'officier.

Tout d'abord, un grand bravo à notre militant Léo qui a dû faire face au petit rouleau compresseur dissuasif que l'Administration Pénitentiaire sait si souvent opposer à «ses» Surveillant(e)s pour les intimider. Ensuite, un grand bravo à l'avocat du S.P.S., qui a démonté les accusations de diffamation dont Léo et le SPS étaient accusés au travers du tract diffusé.

On retiendra de cette affaire, la fourberie de l'Administration locale, et de cette officier couvée..., qui ont délictuellement tenté de laisser croire que le S.P.S. aurait soutiré le témoignage écrit d'un détenu qui avait pourtant, spontanément et scrupuleusement, prévenu Madame l'officier en se présentant à son bureau, qu'un autre détenu était sur le point d'agresser des Surveillants de Strasbourg. **Ce qui aurait pu être évité, ne l'a pas été : Deux Surveillants de Strasbourg sauvagement agressés par l'individu en question, ont bien failli donner leur vie !**

L'expertise graphologique de l'écrit du détenu qui a témoigné, a bien confirmé son écriture, de même que lui même a confirmé son témoignage.

L'affaire ne s'arrêtera donc pas là !

Désormais, la non assistance à personne en danger pourrait être instruite !

**Quand il s'agit de défendre les Surveillant(e)s, le SPS est toujours là !
N'en déplaise aux petits aristocrates de l'AP que le SPS dérange !**